

Le PASS PI Brevet Français

Créateur du cabinet de conseil en propriété industrielle InnoVA Pi Tangui DERRIENNIC va aujourd'hui nous répondre à quelques questions concernant le pass de propriété intellectuelle français.

Qu'est-ce que le PASS PI ?

La prestation du PASS PI permet **d'aider financièrement** les Start-up et les PME dans leurs démarches de mise en place d'actions de propriété intellectuelle.

Il permet de financer des prestations variées, notamment tous les **contrats** avec une clause de propriété industrielle, les **infos brevets** soient les recherches documentaires, la veille, ... Mais aussi **l'aspect numérique, la stratégie de protection** à l'international, l'évaluation de titres et de règles fiscale. Et enfin le PASS PI permet de financer **l'analyse précontentieuse** à l'international.

Quelle est la cible de ce PASS ?

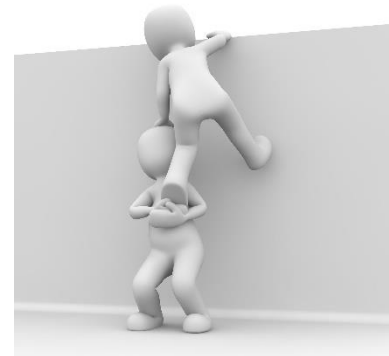
Ce sont les **entreprises françaises** pas ou peu déposantes de brevets, en raison de réticences financières et de réserves quant à l'utilité de détenir un portefeuille de brevets.



Quelles sont les nouveautés du PASS PI ?

Il est vrai que depuis peu quelques nouveautés ont fait leur apparition. Notamment les suivantes :

- ✓ **Assouplissement du critère de « découverte »** tout dépôt de brevet français est éligible qu'il soit ou non le premier de l'entreprise.
- ✓ **Assouplissement de la règle des 3 prestations différente** : une entreprise pourra mobiliser jusqu'à 3 PASS PI brevet français.



- ✓ **Assouplissement de la règle de non-simultanéité des PASS PI** : plusieurs PASS PI brevet FR pourront être lancés simultanément, sans attendre la clôture du premier.

Quels sont les prérequis pour pouvoir bénéficier de cette aide ?

Pour bénéficier du PASS PI brevet français, il est exigé impérativement :

- **Un diagnostic PI** ou PASS PI Brevetabilité « positif ».
- Une demande de la subvention au SME FUND
- Une garantie de recherche de l'état de la technique par le conseil.

→ **Notre conseil** : contacter les chargées d'affaires de l'INPI

Où faire la demande ?



Sur le site de l'EUIPO.

<https://euipo.europa.eu/ohimportal/fr/online-services/sme-fund>



CONTACT

Tangui DERRIENNIC, Dirigeant,

02 98 47 35 36

contact@innovapi.fr

**43 avenue de Kéradennec, 29000
Quimper**